



DECLARATION CONJOINTE SUR LES ELECTIONS EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

18 janvier 2021

Le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, l'Ambassadeur Smaïl Chergui ; le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), l'Ambassadeur Gilberto Da Piedade Veríssimo ; le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de paix, M. Jean-Pierre Lacroix ; et le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M. Josep Borrell, prennent note de la décision de la Cour Constitutionnelle de la République Centrafricaine, statuant sur le contentieux électoral et proclamant les résultats définitifs de l'élection présidentielle du 27 décembre 2020.

Les hauts responsables de l'Union africaine, de la CEEAC, des Nations Unies et de l'Union européenne appellent tous les acteurs concernés à respecter la décision de la Cour Constitutionnelle et à réaffirmer leur engagement dans la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit en République Centrafricaine. Ils rappellent l'importance du dialogue dans la recherche de solutions durables pour la paix et la stabilité. A cette fin, ils encouragent les autorités nationales à promouvoir l'unité nationale, le respect des principes démocratiques, le dialogue politique et inclusif, la bonne gouvernance, ainsi que le renforcement des institutions nationales, la poursuite du processus de paix, la lutte contre l'impunité, et la mise en œuvre d'initiatives socio-économiques inclusives, y compris à travers des programmes de reconstruction et de développement post-conflit, pour faire bénéficier à la population centrafricaine les dividendes de la paix, et alléger ses souffrances.

Les hauts responsables de l'Union africaine, de la CEEAC, des Nations Unies et de l'Union européenne expriment leurs fortes préoccupations face à l'escalade de la violence et aux attaques coordonnées, y compris celles visant à prendre le contrôle de la capitale Bangui. Ils condamnent fermement les violences perpétrées par certains groupes armés visant à compromettre le processus électoral et déstabiliser le pays, ainsi que les discours de haine et d'incitation à la violence alimentés par des campagnes de désinformation. A ce titre, ils encouragent tous les acteurs à travailler ensemble, dans un climat apaisé, pour créer les conditions favorables à la finalisation des prochaines étapes du processus électoral, en particulier les élections législatives. Ils saluent l'engagement continu des Casques bleus des Nations Unies pour le maintien de la paix, travaillant en collaboration avec les forces nationales de défense et de sécurité, ainsi que les autres forces déployées dans le cadre de la coopération bilatérale avec le Gouvernement centrafricain.

Les hauts responsables de l'Union africaine, de la CEEAC, des Nations Unies et de l'Union européenne invitent les autorités centrafricaines à poursuivre le processus de paix avec les groupes armés, notamment par la mise en œuvre intégrale de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République Centrafricaine du 06 février 2019, en étroite coordination avec les partenaires nationaux, régionaux, et internationaux. Ils exigent que les groupes armés mettent fin immédiatement aux violences et aux tentatives de déstabilisation, qui ont coûté la vie à des populations civiles, des travailleurs humanitaires, des forces nationales de défense et de sécurité, ainsi que des Casques bleus. Ils les invitent à rejoindre le chemin du dialogue et de la paix. Ils rappellent que les auteurs et commanditaires de violences devront répondre de leurs actes criminels devant les juridictions nationales et internationales. Ils encouragent également les autorités nationales à poursuivre les efforts visant à rendre fonctionnelle la Commission Vérité, Justice, Réparation et Réconciliation (CVJRR).

Les hauts responsables de l'Union africaine, de la CEEAC, des Nations Unies et de l'Union européenne appellent à une mobilisation continue de la sous-région, et saluent les initiatives régionales visant à renforcer le dialogue, apaiser les tensions et rechercher des solutions politiques concertées à cette crise. Ils réitèrent leur engagement aux côtés du peuple et du Gouvernement de la République Centrafricaine dans leurs efforts de consolidation de la paix et de la démocratie, ainsi que de promotion de la réconciliation nationale et du développement durable, en étroite collaboration avec les autres partenaires.

Fait à Addis-Abeba-Bruxelles-Libreville-New York, le 18 janvier 2021

Le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine
Ambassadeur Smaïl Chergui,

Le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC),
Ambassadeur Gilberto Da Piedade Veríssimo

Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de paix
M. Jean-Pierre Lacroix

Le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,
M. Josep Borrell